

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tél : 03 89 70 90 70
Fax : 03 89 70 90 85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse internet : www.agglo-saint-louis.fr

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques

Groupement de commandes : Non

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Rénovation des toitures et des façades de la station de pompage de Blotzheim

4. Caractéristiques principales du marché :

La présente consultation concerne la rénovation des toitures et des façades de la station de pompage située à Blotzheim au 32 rue de Michelbach.

Le descriptif des prestations attendues est précisé dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

Il s'agit d'un marché de travaux.

Lieu(x) d'exécution :

- 68730 Blotzheim
- Code NUTS : FRF12

5. Classifications CPV :

La référence à la nomenclature européenne (CPV) associée à la présente consultation est la suivante :

Libellé du code CPV principal	
45210000 - 2	Travaux de construction de bâtiments
45262660-5	Travaux de désamiantage
45261210 - 9	Travaux de couverture
45261420 - 4	Travaux d'étanchéification

Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199 - 68305 Saint-Louis Cedex
Tél. : 03 89 70 90 70 - Fax : 03 89 70 90 85 - www.agglo-saint-louis.fr



Libellé du code CPV principal	
45421000 - 4	Travaux de menuiserie
45442100 - 8	Travaux de peinture
45262100 - 2	Travaux d'installation d'échafaudages

6. Durée du marché – Délais d'exécution

Le présent marché est conclu à compter de sa date de notification jusqu'à la date d'expiration de garantie de parfait achèvement des travaux.

Il est précisé que l'ordre de service de démarrage vaudra ordre de démarrer la période de préparation et par la suite, la réalisation des travaux.

Les délais d'exécution sont ceux imposés par le pouvoir adjudicateur dans le cadre du planning établi par ses soins. Il est rappelé que ce planning joint au DCE est contractuel. Il pourra cependant être mis à jour à l'initiative du pouvoir adjudicateur et notifié par ordre de service au titulaire après l'en avoir informé au préalable. Dans cette hypothèse, seule la dernière version notifiée au titulaire sera applicable.

Pour information, le délai d'exécution des prestations comprend : la période d'approvisionnement/préparation, la réalisation des prestations, le repliement des installations de chantier, la remise en état des lieux et le nettoyage des locaux après chantier.

Il est de 17 semaines à compter de l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux comportant la tranche ferme.

La période d'approvisionnement/préparation inclut tous les délais de préparation et de commande. Par dérogation à l'article 28.1 du CCAG-Travaux sa durée est de 4 semaines à compter de l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.

La date prévisionnelle de démarrage de la période d'approvisionnement/préparation est fixée au mois de mars 2026, pour un démarrage des travaux en avril 2026.

7. Conditions de la consultation :

➤ La visite de site est facultative.

➤ Durée de validité des offres : 4 mois.

➤ Prestations divisées en lots : Oui.

Le présent marché fait l'objet d'un découpage en 5 lots :

- Lot 01 – Désamiantage
- Lot 02 – Couverture/Etanchéité/zinguerie
- Lot 03 – Menuiserie extérieure
- Lot 04 – Peinture extérieure
- Lot 05 – Echafaudage

➤ Prestations divisées en tranches : Non.

➤ Prestations supplémentaires éventuelles : Oui.

Les candidats du lot 3 - Menuiserie extérieure doivent présenter les prestations supplémentaires éventuelles (PSE) décrites ci-dessous :

- PSE obligatoire n°1 : Fourniture de nouvelles fenêtres sur le bâtiment 1.
- PSE obligatoire n°2 : Fourniture de nouvelles fenêtres sur le bâtiment 2.
- PSE obligatoire n°3 : Fourniture de nouvelles fenêtres sur le bâtiment 3.



Le détail technique de ces PSE est donné dans les documents techniques du marché (CCTP/DPGF).

Le pouvoir adjudicateur se réserve seul la possibilité de retenir les PSE susmentionnées. Sa décision interviendra au plus tard à la signature du marché.

Les candidats ont l'obligation de répondre à ces PSE.

- Les variantes sont exigées : Non
- Options au sens du droit européen :
 - Possibilité de recourir aux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires en application de l'article R.2122-7 du Code de la Commande Publique : Les conditions d'exécution de ces nouveaux marchés seront identiques au présent marché. La durée pendant laquelle ces nouveaux marchés pourront être conclus ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent marché.
 - Possibilité de recourir aux modifications du marché en application des articles R.2194-1 à R.2194-10 du Code de la Commande Publique.
- Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.
- Modalités de financement : autofinancement par SAINT-LOUIS Agglomération.
- Délai global de paiement : 30 jours.
- Les prix du marché sont fermes et actualisables (article 5.2.2).
- Cautionnement et garanties exigées : Une retenue de garantie sera exigée dans les conditions du CCAP (article 8).
- Une avance pourra être accordée dans les conditions prévues dans le CCAP (article 7).

8. Justifications à fournir par le soumissionnaire sur ses qualités et capacités :

- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment datée et signée par le candidat.
- Déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment remplie, datée et signée par le candidat comprenant :
 - o La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;
 - o La liste des travaux effectués au cours des cinq dernières années assorties d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.
Les attestations indiquent l'objet du marché, le montant, le maître d'ouvrage, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent si ces derniers ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;
 - o La déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;
 - o La description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché.
- La déclaration sur l'honneur annexée au règlement de la consultation ou équivalent.
- Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant (s) à engager le candidat.

En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque cotraitant.



9. Critères d'attribution :

Rang	Critères de jugement des offres	Pondération
1	Prix des prestations	50 %
2	Présentation et capacité de l'entreprise	15 %
3	Valeur technique et environnementale	35 %

10. Autres informations :

Le détail de la notation attribuée au titre aux critères sont indiqués dans le règlement de consultation (article 7.2).

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Pour connaître les modalités d'obtention du DCE, de remise des offres, les modalités d'obtention de renseignements complémentaires, ainsi que les voies de recours, se référer au règlement de la consultation.

11. Date limite de réception des offres :

Mercredi 29 octobre 2025 à 12h00

12. Date d'envoi de l'avis à la publication :

Mercredi 1^{er} octobre 2025

